

# SCOT du Pays des Combrailles

## Avis d'enquête publique du 1er mars au 2 avril 2010 inclus

Par arrêté du 2 février 2010, le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMAD des Combrailles), a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de SCOT du Pays des Combrailles arrêté le 2 octobre 2009.

Ouverte à tous, cette procédure permet au public d'être informé et d'exprimer ses appréciations et suggestions sur un registre d'enquête.



## Organisation de l'enquête publique

Le Président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a désigné Monsieur Alain GAUDET, géomètre-expert, comme commissaire-enquêteur.

Les dossiers et registres d'enquête seront tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux dans les lieux suivants :

- Mairie de Bourç-Lastic,
- Mairie de Combronde,
- Mairie de Giat,
- Mairie d'Herment,
- Mairie de Manzat,
- Mairie de Menat,
- Mairie de Pionsat,
- Mairie de Pontaumur,
- Mairie de Pontpibaud,
- Mairie de Saint-Eloy-les-Mines,
- Mairie de Saint-Georges-de-Mons,
- Mairie de Saint-Gervais-d'Auvergne.

Chacun pourra prendre connaissance du projet et consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur Alain GAUDET, Commissaire-enquêteur :

- au siège de ces 12 mairies
- au siège du SMAD des Combrailles, Place Raymond Gauvin, 63390 St Gervais d'Auvergne (fax : 04 73 85 79 44)
- par internet à : [scot-enquete@combrailles.com](mailto:scot-enquete@combrailles.com)

Le dossier d'enquête publique du SCOT (sans le registre) sera également consultable dans les 98 communes du périmètre du SCOT.

### Permanences du commissaire enquêteur

**Le Lundi 1er mars 2010**  
de 9h00 à 12h00 en Mairie de Saint-Gervais-d'Auvergne  
de 14h00 à 17h00 en Mairie de Menat

**Le Mardi 9 mars 2010**  
de 9h00 à 12h00 en Mairie de Manzat  
de 14h15 à 17h00 en Mairie de Combronde

**Le Vendredi 12 mars 2010**  
de 9h00 à 12h00 en Mairie de Giat  
de 14h00 à 17h00 en Mairie de Pontaumur

**Le Jeudi 18 mars 2010**  
de 9h00 à 12h00 en Mairie d'Herment  
de 13h30 à 17h30 en Mairie de Bourç-Lastic

**Le Jeudi 25 mars 2010**  
de 9h00 à 12h00 en Mairie de Pontpibaud  
de 13h30 à 17h30 en Mairie de Saint-Georges-de-Mons

**Le Vendredi 2 avril 2010**  
de 9h00 à 12h00 en Mairie de Pionsat  
de 14h00 à 17h30 en Mairie de Saint-Eloy-les-Mines

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans l'ensemble des lieux d'enquête cités ci-dessus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public pendant un an.



## Pays des Combrailles

Le pays de votre développement durable